

#### AVIS DE COURSE

# Régate Inter\_Séries SKIFF Grade 5A

#### « LE MUGE FURSKIFF »

Article 1 – Le Cercle de Voile de Martigues organise les 08 et 09 octobre 2011 une régate INTER-SERIES DERIVEURS réservée aux SKIFFS catégories D5 et D6. Cette régate se déroulera parallèlement à la régate inter séries catamarans « le muge furtif ».

# Article 2 - Cette régate sera régie par :

- Les règles de course à la voile (RCV) 2009-2012 et Les prescriptions de la FFV.
- Les règles et prescriptions des Classes sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les instructions de course et leurs annexes.
- Les règlements des Championnats Fédéraux et des Classements Nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- Les Instructions de Course et le présent avis de course.
- La régate se court en catégorie C de publicité

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou continuer à courir.

**Article 3** – Les classes admises à courir sont : INT MOT foil et no foil - LASER 4000 5000 - CHERUB -B14-IC10- VIS-MUSTO Skiff - 29 er - 49 er - 59 er - SPICE – ISO –BUZZ – 14' RS 400 – RS 500 – RS 600 – RS 700 – RS 800

# Article 4 – Les inscriptions seront à confirmer dans les locaux du Cercle de Voile de Martigues entre 9h30 et 13 H30, le Samedi 08 Octobre 2011

Pour pouvoir s'inscrire, les coureurs français devront présenter leur licence annuelle F.F.V. validée d'un certificat ou d'un tampon médical.

## **Article 5 – Programme :**

Samedi 08: 14 h 30 : premier signal d'avertissement. 19h30 Apéritif dinatoire.

Dimanche 09:11 H: premier signal d'avertissement.

Heure limite du dernier signal d'avertissement : 16h 30.

Remise des prix dés que possible.

Article 6 – Les parcours seront de type trapèze avec arrivée sous le vent décalée.

#### Article 7 – Classements.

Le classement sera établi selon les articles de l'annexe A2 des RCV. Le nombre minimum de courses pour que la Compétition soit validée est de 1. Le système des points retenu sera le système de points à minima.

Trois courses au moins devront être courues pour enlever le plus mauvais résultat.

Sept courses au moins devront être courues pour enlever les deux plus mauvais résultats

Article 8 – Frais d'inscription: Apéritif dinatoire du samedi soir inclus pour les coureurs (plus 10 EUROS par accompagnateur)

20 € pour les équipages jeunes 25€ pour les solitaires 35€ pour les doubles.

CERCLE DE VOILE - 18 Bd Touret de Vallier – 13500 MARTIGUES Tél. 04 42 80 12 94 - Fax 04.42.80.08.62 - club@cvmartigues.net







